LE TAMBOUR DU RADON

Celui qui porte les nouvelles au village

Journal municipal de Gilles 28260 — Janvier 2013 - N°3

Mairie :
Tel : 02 37 64 08 16
Fax : 02 37 64 07 46
gilles.mairie@orange.fr
Ouverture :
mercredi 18h30-20h
samedi 10h-12h
secrétariat :
vendredi 14h-17h
Tel M. le Maire :
06 70 63 64 09

Cap 2013, habiter ensemble notre village

L'année 2012 s'achève...
2013 devrait poindre à l'horizon, sauf en cas de fin du monde annoncée (le 21 décembre)! Cette « information » (en est-elle une?), reprise par les médias, contribue avec d'autres au climat ambiant anxiogène. Crise, faits divers morbides, agressions de toutes sortes, conflits permanents, meurtres, réchauffement de la planète avec ses conséquences... sont égrenés - matin, midi et soir - par des journalistes complaisants. Pour quelles raisons veut-on nous faire peur ? Je ne conteste pas ces problèmes, mais qu'apportent de telles nouvelles formulées sans analyse critique ni proposition de solutions? Un tel contexte de peur entretenue incite au repli sur soi, à s'enfermer dans un système de défense et à s'éloigner des autres. C'est le but recherché : un consommateur isolé qui se tait vaut mieux qu'un citoyen qui vit et s'exprime dans et avec sa collectivité !

Céder aux lamentations n'est pas ma philosophie. Au contraire, je veux agir où je suis et dans la fonction que vous m'avez confiée : habiter ensemble notre village. Pour ce faire, deux axes guident notre action. Conserver et renforcer d'abord le charme, reconnu par tous, de Gilles qui est notre cadre de vie.

Multiplier ensuite les échanges et les manifestations socioculturelles qui sont autant d'occasions de dialogue, d'acceptation de nos différences, de respect mutuel, de renforcement du lien social dans ce monde en pleine évolution. Bref, privilégier un ordre civique plutôt qu'un ordre pénal.

Ces axes de décision rendent nos actions cohérentes. Pour emprunter un vocabulaire de marin, faisons le point et fixons concrètement le prochain cap.

Quels travaux sont réalisés ou en voie d'achèvement ? Mise en service des nouveaux luminaires. Remplacement de dix lampes énergivores. Installation d'horloges astronomiques pour programmer l'éclairage public. Création d'une aire de jeux pour les enfants de 3 à 8 ans. Réfection du terrain de boules. Sécurisation routière de la rue de Bréval et de la Grande Rue. Sécurisation piétonne de la Grande Rue avec création et élargissement de trottoirs. Réalisation d'une passerelle. Réfection du pont de bois Rue Mouillée. Échange de l'arsenal contre l'ancien atelier Yvon Dumont. Création d'un site cinéraire dans notre cimetière.

Quels chantiers sont en cours ? La poursuite des études de notre Plan local d'urbanisme, dont la commission s'est réunie 9 fois cette année. Une première réunion publique s'est tenue le 22 juin. Un nouveau document d'urbanisme devrait être effectif au courant du deuxième semestre 2013. L'architecte du nouvel atelier d'Éric a été choisi. Près de 140 m2 seront créés, dont 40 environ seront à la disposition du Comité des fêtes.

Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été *Albert Camus*

JEAN-JACK FABRI

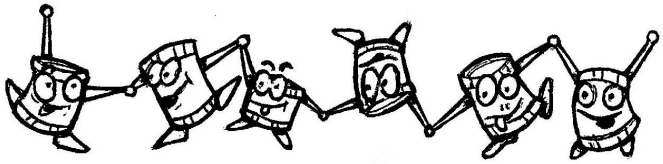

La mise en place du Document Unique de Prévention des risques professionnels (DUP) est en cours d'élaboration. Il est exigé par les compagnies d'assurances et tend à prévenir les accidents de travail de nos salariés.

Quelles manifestations nous ont réunis ? Avec le Comité des fêtes : le loto, la brocante, le 14 juillet, Halloween et le Noël des enfants. Avec Gilles à tous vents : porte ouverte de l'église avec conférencier le 17 juin, journées du patrimoine en septembre avec le spectacle Guritha et les ateliers de nos artisans. Avec les Anciens combattants : les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Avec la municipalité : le concert baroque du mois d'octobre, le concert chorale du 15 décembre, la cérémonie des vœux du Maire autour du partage de la galette.

Avec quel financement ? Les réalisations 2012 ont été financées par l'autofinancement, l'obtention de subventions et un recours à l'emprunt. Des économies de fonctionnement sont et seront également réalisées : renégociation de notre contrat d'assurance (1700 euros), fin de la location des illuminations de Noël (2300 euros), extinction partielle de l'éclairage public (2000 euros), non renouvellement du contrat à durée déterminée de Madame Comte que je remercie pour le travail accompli (5000 euros). Ces économies permettront soit de faire face aux augmentations tarifaires, soit de dégager de nouvelles marges pour nos investissements.

Quel cap pour 2013 ? Rénovation et agrandissement de l'atelier municipal (prévus en 2012, atelier Dumont). Mise aux normes de l'accessibilité de notre salle communale (prévue en 2012). Etude pour l'assainissement des eaux pluviales des Rostys (prévue en 2012). Réflexion sur la modernisation et le renouvellement des équipements nécessaires à l'entretien de notre commune.

Le projet d'une nouvelle structure intercommunale regroupant 78 communes (voire p6 et 7 de ce journal) va mobiliser notre attention et notre vigilance.

C'est avec conviction et énergie que l'équipe municipale - élus et employés - motivée par le seul intérêt de notre village a conduit et conduira ces chantiers. Un travail de tous que je souhaite, ici, remercier. **Enfin pour cette nouvelle année je présente, à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de confiance et d'espérance.**

Le maire Michel Malhappe

Le Comité des fêtes a préparé

Le 14 juillet 2012. Nous affichons complet. Nous sommes heureux de vous retrouver et d'apercevoir un sourire majestueux sur le visage de notre président. Tout s'est déroulé dans l'allégresse et la bonne humeur jusqu'à tard dans cette douce nuit d'été.

Le secret de la crème gilloise ?
Nous ne pouvons le dévoiler. Un secret reste un secret. Notre druide lâchera peut-être le morceau au prochain numéro !

Fête d'Halloween :
Malgré les crachats du ciel, l'équipe du Comité des Fêtes garde le moral. Rien ne se passe comme nous le souhaitons. Notre Yann nous réchauffera avec sa soupe aux potirons. La douce chaleur s'est installé en nous... @ suivre.... **Jean-Jack Fabri**

Hier :

- 21 octobre 2012 : concert dans l'église St Aignan
- 15 décembre 2012 : chorale Sopalteba de Lommoye

Demain :

- **5 janvier :** vœux du Maire, où tous les Gillois sont invités, galette des rois, personnalité de l'année et exposition des participations au concours du plus bel arbre du village
- **9 et 10 février :** exposition des artistes gillois dans la salle communale de l'école de Gilles. Renseignements : M.H. Quentin au 02 37 64 06 12.
- **2 juin :** foire-à-tout
- **22 juin :** fête de la musique
- **14 et 15 septembre :** journées du patrimoine

11 novembre, on se souvient

Groupés devant le monument aux morts, les jeunes étaient auprès des Anciens combattants. Ils ont rendu hommage aux défunts des deux guerres qui ont endeuillé le village.

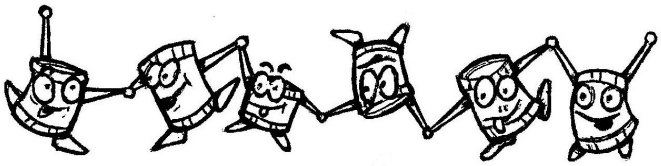

15 septembre : Guritha, le retour

Sylvie Janvier a saisi sur le vif les Vikings, lors du spectacle organisé par l'association Gilles à tous vents . En vrac, le prince Haldan, la princesse Guritha, les deux concubines, le petit prince Harald, le chef du clan des Balafrés, les archers, les combattants, le pêcheur, les petits danseurs, les paysannes, sous le regard des divinités nordiques et du serpent de Mildgard de Jane Hervé.

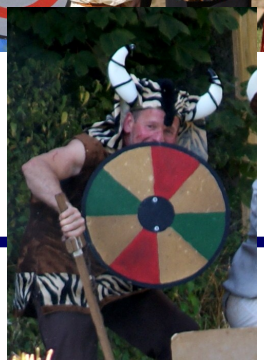

Le temps des artisans

Lors de la journée du patrimoine, les acteurs de *Guritha* ont conduit la foule des spectateurs jusqu'au pôle des artisans gillois. Là, tous ont découvert le maçon Dominique Ferrandin, le charpentier Michel Panier et le forgeron Aurélien Avril. Avec enthousiasme, Dominique a révélé les secrets de la voûte, du colombage ou du mur en bauge. Avec sa truculence habituelle, Michel a dévoilé les usages de l'herminette et de la sauterelle. Intensément concentré sur l'enclume, Aurélien a créé tiges et fibules vikings dans la flamme de sa forge. Des panneaux de J. Hervé expliquaient l'origine des matières (pierre, bois, métal), les outils des artisans et les techniques locales. Marlise Simons a su interroger les artisans avec son habituel sérieux journalistique. La photographe Sylvie Raluy a réalisé le présent reportage empreint d'une puissante authenticité.

Michel Panier, le charpentier

Dominique Ferrandin, le maçon

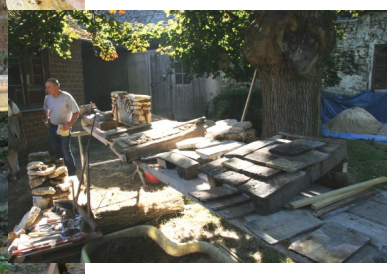

Aurélien Avril, le forgeron

Nous sommes si fiers de nos artisans que nous les interviewerons, l'un après l'autre, dans les prochains numéros du Radon

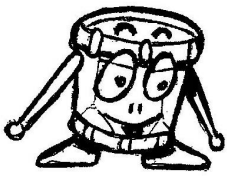

Un grand merci à...

Ceux qui ramassent discrètement les ordures jetées par des automobilistes pressés
Ceux qui aident gentiment une mamie en remplaçant son ampoule électrique défaillante
Ceux qui sortent leurs câbles à pinces et font redémarrer la batterie du voisin en plein hiver
Ceux et celles qui sortent leur tracteur ou leur camion pour extirper une voiture de l'ornière
Ceux qui tiennent leurs chiens aboyeurs éloigné du portail en leur absence
Ceux qui ne font pas de tapage à des heures indues ou annoncent gentiment aux voisins une fête familiale
Ceux qui prennent la peine de se garer chez eux… sans occuper en permanence les rares places de parking public. Ils perdront juste quelques secondes pour ouvrir leur portail !
Ceux qui n'attendent pas qu'une situation dégénère entre voisins, qui se parlent et trouvent un terrain d'entente. Ils ont vraiment conscience que vivre ensemble, c'est faire parfois des concessions
Ceux qui, lorsqu'ils voient un enfant faire une bêtise, s'arrêtent et le reprennent intelligemment
Ceux qui disent bonjour, qui sourient, qui soutiennent nos actions festives ou culturelles et leur donnent ainsi du sens
Ceux qui organisent des manifestations bénévolement, sans compter leur temps pour que notre village vive et que les Gillois se rencontrent
Ceux qui comprennent que, s'ils ne ramassent pas leurs "cadavres" (déchets) abandonnés après une soirée bien arrosée, d'autres devront le faire ! De fait, les poubelles ne sont jamais trop loin et mieux vaut préserver la forêt et les champs...

Bref, à tous ceux pour qui le mot citoyenneté est important,
le conseil municipal tout entier dit un grand merci. **Vous nous aidez au quotidien en améliorant la vie de tous**.

Les petits ramasseurs d'ordures

Ils étaient une vingtaine de Gillois de tous âges (à partir du biberon) à arpenter les rues de Gilles pour la Journée verte de juin dernier. Surtout des mamans avec leurs enfants, aidés d'énergiques ados. Tous munis de gants. Pour se donner du cœur à l'ouvrage en remplissant les sacs poubelles, ils ont organisé « le concours de celui qui ramassera le plus d'ordures ». Mais le nom du modeste vainqueur est gardé secret… dans un container ?

Intercommunalités

Notre commune a rejoint le 1er janvier 2008 celles d'Anet, Boncourt, Guainville, La Chaussée d'Ivry, Le Mesnil- Simon, Oulins, Saussay, Sorel-Moussel, Ezy-sur-Eure, Ivry la Bataille et Mouettes pour former la Communauté de Communes de Val d'Eure et Vesgre. Ces douze communes réunies représentent environ 16 500 habitants. Elles offrent la particularité de se situer sur deux départements (Eure et Eure-et-Loir) et sur deux régions (la Région de Haute Normandie et la Région Centre). La Présidente est Madame Martine Rousset, maire d'Ezy-sur-Eure, entourée de cinq vice-Présidents en la personne des maires d'Ivry -la-Bataille, de Saussay, de Sorel-Moussel, d'Oulins et de la première adjointe d'Anet. Le siège social est au 7 rue de la Vesgre, à Anet.

QUELLES COMPÉTENCES ?

Cette nouvelle structure, connue aussi sous le vocable d'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), a été décidée par les pouvoirs publics pour exercer collectivement les compétences suivantes :

- Deux compétences obligatoires : aménagement de l'Espace et développement Économique.
- Deux compétences optionnelles : assainissement et gestion des déchets.
- Trois compétences facultatives : enfance - jeunesse - famille.

Les communes adhérentes ont donc transféré ces compétences à la Communauté de Communes de Val d'Eure et Vesgre. En les transférant, les communes transféraient en même temps les charges y afférent. La Communauté de Communes perçoit les impôts nécessaires à l'exercice de ces compétences à travers les quatre taxes habituelles (Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti et taxes relatives aux Entreprises)

QUEL PROJET DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ?

Une nouvelle loi du 16 décembre 2010, portant réforme des collectivités territoriales donnait mandat aux Préfets d'établir un projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) présenté ensuite à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Ce schéma s'organise autour de trois axes prévus par la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 :

- Le rattachement des communes isolées à des Établissements Publics de Coopération Intercommunale.
- La rationalisation du périmètre de certains de ces établissements publics.
- La rationalisation de la carte des syndicats intercommunaux.

A ce stade, notre communauté de communes de Val d'Eure et Vesgre n'était concernée que par la rationalisation des syndicats intercommunaux. En effet, le nombre de ses habitants (16 500) est très supérieur au seuil fixé par la loi (5000).

LA POSITION DE GILLES

A cette époque, votre Conseil municipal avait rappelé son attachement à la Communauté Val d'Eure et Vesgre par une délibération en date du 7 juillet 2011. Or le 14 décembre 2011, sur proposition de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, il nous est demandé de nous positionner avant le 19 décembre 2011 sur un amendement définissant un nouveau périmètre aux contours de l'actuel Pays Drouais et regroupant 78 communes.

Votre Conseil municipal :

- considérant d'une part que « nous prononcer sur le fond de cet amendement reviendrait à en accepter le principe »,
- considérant d'autre part qu'un délai de réflexion de quatre jours est pour le moins insuffisant pour s'engager sur ce projet,

émet un avis défavorable à cette demande.

LES SUITES

Néanmoins, la Commission Départementale continue toute cette année 2012 à travailler sur le projet de création de cette nouvelle Communauté d'agglomération, notamment sur les compétences possibles, les statuts, les incidences financières et la gouvernance. En octobre 2012, chaque Communauté de Communes doit émettre un avis consultatif sur le périmètre proposé et regroupant 78 communes.

Votre Conseil municipal, à une large majorité et fidèle à ses engagements antérieurs, **vote contre cette nouvelle demande**, rejoignant par ce vote la majorité des délégués des 11 autres communes concernées.

A ce stade deux possibilités s'offrent au Préfet :

- soit il prend acte du vote de notre Communauté de Communes : celle-ci reste en dehors du périmètre proposé, mais c'est alors l'éclatement de la Communauté de Communes,

- soit il passe outre, considérant que ce vote est plus porteur d'incertitudes et d'informations insuffisantes qu'il n'est un véritable vote de refus. C'est cette option, au demeurant défendue par Madame la Présidente, mandatée par le bureau, que le Préfet retient.

A ce stade, Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir a pris son arrêté de projet de périmètre, en date du 3 décembre 2012, regroupant les Communautés de communes du Plateau de Brezolles, du Thymerais, du Val d'Avre, de Val d'Eure et Vesgre, des Villages du Drouais, de la commune d'Ormoy et de Dreux agglomération.

Les 78 Conseils municipaux ont alors un délai de trois mois à partir de la date du 3 décembre 2012 pour se prononcer sur ce périmètre de fusion. La majorité requise doit représenter la moitié des Conseils municipaux représentant la moitié de la population.

LA FUTURE INTERCOM : 78 COMMUNES

QUELS SONT LES ENJEUX AU-DELÀ DU PROCESSUS LÉGISLATIF ?

L'argument principal, porté notamment par Olivier Marleix est d'ordre économique. En effet, face à la grande agglomération de Chartres, face à la proximité du Grand Paris et du Grand Evreux, les 6 Communautés de Communes risquaient de manquer soit des financements, soit des ressources foncières pour accueillir des entreprises.

Or face à la diminution prévisible (et actée pour les deux prochaines années) des aides de l'Etat, il devenait difficile (sauf à augmenter massivement les impôts locaux) de répondre à la demande des habitants, eux-mêmes, souvent en situation financière tendue.

Je souscris personnellement à cet argument économique, car l'installation des entreprises pourrait être facilitée par la taille de cette nouvelle entité.

Les inquiétudes de **votre Conseil municipal**, exprimées par ses différentes prises de position que je partage, résident dans les points suivants :

- l'éloignement géographique des futures installations sportives, culturelles, voire administratives, rendant aléatoire le bénéfice pour nos habitants.

- la dilution de la réalité de notre pouvoir de décision dans une entité de 78 communes, accentué par notre faible taille.

- l'éloignement du citoyen des centres de décision, contribuant au désintéressement de la chose publique.

- la crainte d'une inflation des dépenses.

- le flou qui demeure sur les compétences et la gouvernance en dépit d'un réel travail effectué par le Comité de pilotage.

- le risque de politisation de cette nouvelle entité.

Votre Conseil municipal devra se prononcer au vu de ces éléments, mais il est probable que cette nouvelle Communauté d'Agglomération se fera. Il nous faudra, dans ce cas être au maximum acteur pour faire coïncider au mieux les intérêts communautaires et nos intérêts propres. Vous pouvez compter sur mon engagement pour œuvrer dans ce sens.

Michel Malhappe

Composteurs en goguette

Vous rêvez d'un composteur kaki vêtu d'une somptueuse tenue de camouflage. Hexagonal comme la carte de la France. Prêt à ingurgiter tous les feuilles de chou et de batavia, toutes les pelures d'oignon et de patates ; bref tous les déchets verts. Certes parfois oranges comme les écorces de potiron. ..Eh bien sachez-le désormais, ce composteur existe. Il vous attend. Et il est gratuit si vous habitez Gilles. Et il est « bio » - en plus - pour les fanas écolos. Et il en reste quelques uns à votre disposition à la mairie.

Un chanoine dans l'église Saint-Aignan

Le chanoine Jean-Pierre Allouchery, responsable de l'art sacré au diocèse de Versailles et membre de l'Académie de Versailles, a été invité par l'association *Gilles à tous vents* en l'église Saint-Aignan le 17 juin 2012. Il a prononcé au pied levé une conférence sur l'art sacré devant une exposition de vêtements et d'objets de culte pour prêtres et catéchumènes.

Quelle histoire pour cette église? Son implantation est probablement gallo-romaine. L'abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés en est longtemps propriétaire. Avant la Révolution, Gilles fait partie de l'archidiocèse de Chartres qui va de la rive gauche de la Loire à la rive droite de la Seine (au nord de Blois et au sud de Mantes). A la Renaissance, Diane de Poitiers possède ce lieu intégré au fief de Bréval.

Quelle fonction? Le mot église signifie assemblée autour de la messe. Les assemblées communales réunies pour toute déclaration royale avaient également lieu ici. La cloche sonnait en plein après-midi. Les villageois entraient et s'asseyaient sur les bancs. L'édit du roi leur était lu. On demandait parfois de prier pour la naissance du dauphin…

Quelle architecture ? L'église est orientée est-ouest car les Chrétiens prient vers l'Est, en direction du soleil levant (et non de Jérusalem), à partir du IIIe siècle. Elle date du début du XIe siècle et sera élargie du XIe au XIIe siècle. La nef de bois, en voûte de navire renversé (carène) propre aux églises rurales, a été plâtrée au XVIIIe siècle pour diminuer les risques d'incendie. Cette nef rectiligne (17m) est d'une largeur exceptionnelle (9m). Le nouveau chœur plus haut a 12m de long. Son chevet arrondi date du XVe siècle. La maçonnerie a une voûte en pierres (XVe siècle) car le village est riche. A partir du XVIe, elle s'agrandit : on compte environ 1 m² par fidèle, 120 m² soit 120 fidèles. Le clocher est situé au milieu de la nef. Des cordes permettent de sonner les cloches. Lors de la Révolution française, toutes les cloches sont fondues entre 1793 et 1797. On en laisse généralement une.

Le chanoine et la Présidente

La chaire, où le prédicateur montait pour faire le prône, date du XVIIIe siècle. Elle porte un chapeau d'évêque et une palme (probablement du début XIXe). Ce meuble est sans micro ! De fait, le prêtre domine la situation et dispose d'un abat-son (le baldaquin). Il prêche en face d'une boiserie du XIXe (1820 -1830) avec la croix de Jésus-Christ. Sous cette dernière, se trouvait le banc d'œuvre à 3 places pour le secrétaire, le président et le curé. Là , il y a le comptoir recélant le registre de catholicité (Le premier date de 1540). Les marguilliers (3 hommes) étaient élus pour gérer les biens (le pain, le vin, les donations) en un conseil dit « de fabrique » (qui existe encore aujourd'hui en Alsace-Lorraine). Ce banc a été déplacé et est devenu l'autel du chœur, mais il possède encore les portes d'ouverture et le tiroir.

A proximité de la chaire, il y a souvent le portrait de Sainte Geneviève. Il y a ici deux saintes en plâtre : Jehane d'Arc (XVe) et Thérèse de Lisieux (XIXe) - canonisées ensemble après la première guerre mondiale. Ces chrétiennes révèlent la dévotion d'une époque. Sous la chaire, se trouvait une porte dont il reste la trace.

La statue de Sainte Barbe, posée à côté, est en chêne polychrome du XVe siècle. Cette femme chrétienne à la chevelure blonde témoigne de sa foi grâce à l'instruction. Elle devient importante à la Renaissance, lorsque débute l'instruction des filles. Dans les villages, elle protège de la foudre (XV et XVIe). Elle rappelle Sainte Anne apprenant à lire à la Vierge Marie (Concile de Trente).

Le tabernacle

Le sanctuaire : Le démarrage de la console en pierre des voûtes signale le départ des nervures d'une voûte également en pierre. L'arc de décharge (probablement du XIIe) possède un motif à feuille de chêne. Deux autres arcs ouvrent vers la chapelle de la Vierge du XIIe siècle. Le chœur a d'abord été construit, puis été ultérieurement agrandi avec les 5 percées pour placer les vitraux de style gothico-byzantin, fabriqués en 1872 par Berges à Toulouse. Ils ont donc été transportés jusqu'ici. Rappelons que la verrerie était auparavant blanche (sous Louis XIV et Louis XV) et qu'il n'en reste rien. La mode des vitraux en couleurs reviendra dès 1840. L'art s'inscrit différemment à chaque époque (rococo, néogothique, etc.), exprimant la foi selon une certaine forme plastique et architecturale.

Il y a un autel principal majeur et deux petits autels de dévotion. Du VIe au XIIIe siècle, cet autel est placé devant les fidèles. Après le Concile de Trente (XVIe), la messe est faite avec le prêtre de dos. Les fidèles communient une fois par an, à

Le chanoine fixe les bâtons de confrérie

Pâques. Le maître-autel du XVIIIe siècle recouvre probablement un autel plus ancien (XIVe). Ses boiseries Louis XVI (fin du XVIIIe) sont dignes d'un château. Le tabernacle réalisé entre 1760 et 1780 (les premiers datent de 1640) n'a certainement pas été fait par un artisan de Gilles, mais par un menuisier de château ! Au haut du retable, le serpent enroulé autour de la croix symbolise le péché vaincu par la croix. Les pots de fleurs et de fruits renvoient à des symboles : le blé pour le pain et le raisin pour le vin.

Au centre, le tableau de dévotion du XVIIIe représente Saint-Louis vénérant la couronne d'épines. Saint Louis, habillé en Louis XIV-Louis XVI, copie l'original de Charles Le Brun (1675). Une autre copie, située à Notre-Dame de Versailles, montre l'attachement au roi. En effet, les copistes s'inspirent d'une œuvre de la collection royale de Saint Louis, né à Poissy et mort de la peste en Tunisie. Le carrelage noir et blanc représente la pierre de Tournay.

Sur l'un des vitraux du chœur, Saint Jean tient un calice, rappelant ainsi qu'on a tenté de l'empoisonner. Le vitrail de Sainte Renée prend modèle sur Sainte Barbe tenant le rameau-palme de la martyre et les Évangiles. La tour fermée aux 3 fenêtres exprime la foi trinitaire. Le vert, couleur de vie, est conventionnel. En général, on trouve plutôt Saint Sébastien martyr avec des flèches symbolisant la maladie et la souffrance ou Saint

Des auditeurs attentifs

Roch honoré par les charitons portant les défunts lors des enterrements. Tous deux sont vénérés contre la peste. La fenêtre axiale a des vitraux depuis le XVIe siècle, représentant souvent le Sacré-Cœur, ou le Bon Pasteur comme ici. Au XIXe, la miséricorde de Dieu est transmise grâce aux images pieuses représentées sur les vitraux. L'abréviation IHS signifie *Jesus homini salvari*.

La « pierre des Maignan » n'est pas une pierre tombale, mais un testament de legs des biens. Cet obit sollicite un service anniversaire pour l'âme des défunts.

Chasubles et objets de culte

La chapelle seigneuriale disposait autrefois d'un banc privé. C'était un lieu d'inhumation des nobles jusqu'à Louis XVI. Tout y est plein d'ossements. Les morts sont enterrés la tête à l'Ouest, les pieds vers l'Est.

L'ouverture est petite au Sud, mais elle est encore plus petite au Nord (XVIe siècle) où le vitrail du Christ a sans doute été réalisé avec des morceaux de l'ancien vitrail. La chapelle de la Vierge est la partie la plus ancienne, probablement du XIIe siècle. Le mur est monté à la terre. Sous les badigeons de plâtre, il y a peut-être quelques peintures du XIII-XVe siècle ! Sur l'autel, un tableau de 1870 où la Vierge écrase le serpent. Au-dessus, une statue de la Vierge à l'enfant date du XIVe siècle. Aujourd'hui en majesté, elle était jadis placée sur le sol. Le dessus d'autel date de la fin du XVIIe siècle. La croix au poinçon d'argent date de Charles X ou Louis XVIII. La bannière de Saint-Aignan date du XIXe siècle. Pour utiliser les bâtons de confrérie, le prêtre visse l'une des parties dans l'autre.

La présente exposition propose les objets de culte pour petits catéchumènes. C'est l'équivalent d'une dînette. Les enfants apprennent à dire la messe, ainsi que la piété à la maison. J.H.

Le mot de la jardinière

En hiver, le jardin semble figé, les arbres sont dénudés sans fleurs ni fruits. Ce n'est pourtant qu'une apparence. Une vie très importante continue dans le sol. Savez-vous qu'il existe 3,6 tonnes de vers de terre par hectare ? On y trouve aussi des champignons microscopiques, des bactéries, des algues et toute une faune au nom poétique : protozoaire, collembole, myriapode, etc. Tous ces organismes contribuent à l'amélioration de votre sol. Les vers de terre l'aèrent en mangeant et enfouissant les résidus des plantes, les autres dégradent la matière organique du compost et des feuilles mortes.

Même les racines continuent de pousser lorsque les températures ne sont pas négatives. C'est pourquoi vous pouvez encore réaliser quelques travaux dans votre jardin. Étaler le compost (véritable engrais) sur les massifs, dans le potager ou au pied des arbres fruitiers, planter des arbustes et des arbres car, plus vous plantez tôt dans l'hiver, plus les racines de la plante se développeront et moins celle-ci aura besoin d'être arrosée au printemps et en été.

Un poirier en attente

Si vous hésitez sur le choix des arbres à planter, n'oubliez pas que les arbres fruitiers sont beaux tout le temps, avec les fleurs au printemps, avec les fruits et les feuilles à l'automne et leurs écorces sont parfois très belles en hiver.

Jardiner en hiver, c'est aussi mieux respirer, prendre un peu plus de lumière que derrière les carreaux, écouter et observer le rouge-gorge proche du jardinier. C'est donc bon… pour votre santé !

Marie-Hélène Quentin

La neige, ils en rêvent encore...

26 élèves de CE2 de l'école Dominique Paturel de Guainville sont allés en classe de neige en janvier dernier. Aux Contamines-Montjoie, il y avait beaucoup de neige. Ils ont fait de la luge, du ski de fond et du ski alpin, construit des igloos et multiplié les batailles de boules de neige. Pendant la sortie en raquettes, ils ont appris à secourir quelqu'un pris sous une avalanche. En suivant leurs cours… en chaussons (!), ils ont découvert la faune et la flore montagnardes et mis les photos du jours sur le blog de la classe. Ils ont dormi dans des lits superposés après la veillée. Comme souvenirs, ils n'ont pas oublié le saucisson ! Malgré quelques « gastros », ils se sont bien amusés!

Le séjour a été financé équitablement entre le SIRP Mesnil-Simon -Gilles-Guainville et les familles (402€ pour elles). Une aide de 7€ par enfant et par nuitée est apportée par le Conseil Général. Certaines familles ont bénéficié de l'aide financière de la Jeunesse en pleine Air et de l'Agence Nationale de Chèques Vacances, d'autres de la participation de leur CE ou de la CAF.

Marilyne Letellier.

Nos artistes s'exportent

Notre pianiste favorite, Monica Molinaro, joue avec Jean-Paul Autain *La ballade de la geôle de Reading* d'Oscar Wilde du 30 janvier au 14 avril au Théâtre Le Lucernaire, 53 rue Notre-Dame-des-Champs, 75 006 Paris (du mardi au samedi à 20h et dimanche à 15h). Relâche les 6, 16 et 17 février, et 5 avril. Plein tarif 30€, tarif réduit seniors 25€, tarif réduit 15€ (- 26 ans, chômeurs), enfants jusqu'à 12 ans 10€. Pas de tarif réduit le samedi. Réservations 01 45 44 57 34 ou sur site.

Le peintre Franck Maës, amoureux des jungles africaines, a reçu le 17 novembre le Prix du jury de l'Association Laïque Groupe Duparc à Bréval. Félicitations à ce nouvel arrivant!

* Un film *La légende de Guritha, le retour*, réalisé par Kevin Janvier, rappelle ce moment de joie collective. A commander directement par mail à lionel.janvier@orange.fr
Tel : 06 06 92 63 28. Participation aux frais 10€.

C'est arrivé cette année

Ils sont nés

Quatre nouveau-nés ont récemment vu le jour, plus ou moins loin de la commune de Gilles. Nous espérons que tous viendront y grandir dans la joie. Sans le savoir, ils ont respecté la parité.

Deux garçons :

Raphaël Pierre Damay est né le 24 mai à Mantes-la-Jolie. Christophe son papa et Camille sa maman sont ravis de nous l'apprendre.

Ambroise Henri Roger Jouannet est né le 28 septembre à Vernon.

Deux fillettes :

Maïlys Sandrine Pascale Mariella Guyomard est née le 3 août à Mantes-la-Jolie.

Shanélye Énna Vaubourg est née le 17 août 2012 à Saint-Benoît (La Réunion)

Ils se sont mariés :

Aline Roger et Thomas Filipiak le 23 juin 2012, suivis d'Alina Kovaleva et de Neil Crespy le 21 juillet. On souhaite à Aline et Alina, aux prénoms si proches, tout le bonheur possible avec leurs chers époux Thomas et Neil .

Ils nous ont quittés :

Henryk Kozlowki aimait tant faire du vélo sur les petites routes. Notre ami polonais traversait les villages tout sourire, porteur de joie de vivre. Il saluait au passage les Gillois avec de grands gestes du bras. Henryk est décédé accidentellement à un carrefour le 15 juin 2012. Aujourd'hui, une croix, des fleurs vives et le feu arrière de sa bicyclette le rappellent à nous. Tous ici l'appréciaient.

Louisette Arduin, veuve de M. Pascault, est décédée à Gilles le 9 octobre 2012.

Ils ont été distingués :

Trois de nos Gillois ont reçu cette année la médaille d'honneur du travail remise par le Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique. Il s'agit de Mme Annie Ostyn, conseillère d'agence ; de Chantal Vallon, assistante commerciale et de Philippe Dubois, assistant technique d'atelier.

Il ou elle sera bientôt distingué(e) :

Qui sera la personnalité de l'année 2012 ? Celui ou celle qui a œuvré en toute spontanéité, en toute gentillesse et en toute discrétion pour le village ? Qui incarnera l'âme de Gilles ? Allons, réfléchissons un peu….Nous aurons la réponse le samedi 5 janvier lors des vœux du Maire et de la galette des rois.

Le courrier des lecteurs

Ils nous ont écrit :

- J'ai apprécié la visite de votre église avec le chanoine J.P. Allouchery. Je suis président de l'Association de sauvegarde du patrimoine d'intérêt communal de Boutigny-en-Prouais. Je vous adresse notre livret d'accueil, car nous faisons des sorties, expositions et conférences. Encore une fois, félicitations et vive le patrimoine ! B. Bens
- Mes félicitations pour la journée à l'église du 17 juin dernier. Belle mise en scène, expo instructive et orateur de choix ! Merci. Isabelle
- Vive le Radon, articles variés jusqu'à ce très sérieux PLU.... J'ai aimé qu'il y ait eu dans ce village une Melle Blanche couturière, comme il y en eut une chez moi à Saint-Mont. Une dame qui faisait des merveilles avec les bouts de tissus que lui confiait ma mère... Chantal
- Bravo pour ce deuxième *Tambour du Radon*. Ça change des bulletins municipaux de base ! Danièle
- Quelle activité débordante ! Ce village va devenir le rendez-vous à la mode de tous les branchés. Gens de la capitale, précipitez-vous. Il y a de l'espace, il y a de l'air, des arbres, des jardins, des lavoirs, des champs avec des plantes qui y poussent, et plein de gens sympa. A une heure de Paris ! Anne
- Je vais bientôt venir danser dans la guinguette ! Xavière

NAVIGATION, LE SECRET DES VIKINGS

Par deux fois, les marins Vikings ont investi notre village*. Mais comment ont-ils fait pour écumer les mers pendant des siècles, sans boussole et avec une précision d'horloger ? Quel secret leur a permis d'accoster, cinq siècles avant Christophe Colomb, sur ce que les Européens appelleront le Nouveau Monde (l'Amérique) ? Deux chercheurs bretons ont identifié la fameuse « pierre de soleil » : le spath islandais, un cristal, permettait de localiser le soleil même masqué et de se repérer. Un morceau de spath, retrouvé sur une épave par un plongeur, leur a permis d'expérimenter ce procédé qui relève - au degré près - la direction du soleil en étudiant la moindre luminosité. Voici donc un secret dévoilé… Et n'oublions pas que les drakkars, bateaux à fond plat, étaient fort pratiques pour remonter le moindre… Radon !

Nicolas Jambet

*Lors des précédentes journées du patrimoine

L'énigme du Radon

Voici le plus beau mur du village. On dirait qu'il a été tricoté avec une irrégularité d'enfant, maille endroit maille envers, par un ancien maçon. Où se trouve-t-il donc ? Indice : chacun peut le voir du bord de la route.
Sherlock Holmes vous répondra dans le prochain numéro.

Humour

A force de me serrer la ceinture, j'ai les bretelles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Michel Colucci

Directeur de la publication : Michel Malhappe

Rédactrice en chef : Jane Hervé

Adjoint : Olivier Barbey

Maquette et secrétariat de rédaction : Evelyne Mascret

Rédaction : Olivier Barbey, Nicolas Jambet, Marilyne Letellier, Michel Malhappe, Marie-Hélène Quentin

Illustrations : Olivier Barbey

Documentation : Antoinette Maîtrejean

Photos : Jean-Jack Fabri , Sylvie Janvier, Jane Hervé, Marilyne Letellier, Sylvie Raluy, Alan Riding, Marlise SImons, Dominique Teixido

Des jars veufs, mais paternels

Les deux jars veufs, n°1 et n°2, du hameau de La Noue sont tout excités. Pour une simple et unique raison : la jolie canette de Barbarie d'une blancheur immaculée – locataire de la même ferme - vient d'avoir quatre petits canetons. D'abord tout en duvet, ils se sont ensuite revêtus de belles plumes blanches. Ils ressemblent donc à s'y méprendre à de petites oies… du moins pour les veufs accablés par le sort. Quelle aubaine pour passer leur commune déprime ! Ces deux mâles désorientés en mal de paternité – plutôt que d'épouse – sautent sur l'occasion, éblouis par les canetons blancs. Ils les suivent à la trace, les harcèlent et sont prêts à les couver avec beaucoup d'énergie. Nul doute, ils les prennent pour un quatuor d'oies orphelines, né par on ne sait quelle opération du saint esprit.

Jars 1 et jars 2 les surveillent de concert avec la perspicacité de deux toutous. Le duo prêt à l'adoption ferait bien son affaire de la petite troupe. Il attend l'occasion. Heureusement, Marie-Thérèse très réaliste veille au grain : « Non, s'exclame-t-elle, ce ne sont pas des oies, mais des canards ! » Cependant n° 1 et 2, vivant habituellement dans leur propre cabane, ne décollent plus désormais de la cage à canetons. C'est devenu leur résidence secondaire ! Si Marie-Thérèse lâchait les mignons, leurs deux protecteurs les prendraient sous leurs ailes et éjecteraient la maman légitime.

Elle n'ouvre donc pas trop tôt, les laisse enfermés dans la cage plus que de coutume, d'autant que…. dans les environs, une autre canette de Barbarie revendicatrice, en mal quant à elle de maternité, lorgne aussi les petits. Comme la mère légitime est conciliante, pas méchante pour un sou, Marie-Thérèse craint désormais un second enlèvement de canetons. Or elle est réglo de chez réglo. Un caneton est le fils de sa mère, pas celui de la voisine ! Il faut un peu de morale, même dans la basse-cour ! J.H.